

[Text]

educational and recapture idea, but I think it is on the recapture side we are talking about to restore some equity between the people who are unemployed and drawing vis-à-vis those who are working and earning at that level or less.

Senator Langlois: Mr. Chairman, on the same page 3, paragraph 5, entitled "Benefit Repayment", I find there is a very important proviso to my mind where it says:

Provided that any administrative complexities can be satisfactorily resolved, . . .

What is meant by these "complexities that can be satisfactorily resolved?"

Mr. Doyle: We are thinking of the repayment mechanism and how this will operate within the income tax system, and how the income tax system relates to the benefits paid by the commission—just the procedures that are required to implement this. When you get more than one government department involved in an exercise, I think that there are some fairly significant problems to be worked out, and provided the mechanisms can be put in place readily enough so that they can operate smoothly, that is the sort of thing we had in mind.

Senator Bosa: In other words you don't want the sheriff to go and collect it?

Senator Langlois: But in your mind there are complexities to be solved.

Mr. Doyle: They may have been solved. All we have is the bill to look at, and I assume there are discussions going on between the officials of the departments involved to work out the procedures required.

Senator Langlois: There is still a question mark in your mind.

Mr. Doyle: Well, we said provided they can be resolved, and I note the provision is still in the bill and that provision was passed by the house committee last night. I assume the government departments concerned are able to work out the problems in order to be able to implement this.

Senator Bosa: The latter part of the brief deals with the family income situation rather than that of the individual. You advocate that the total family income should be taken into consideration before a member of the family should be eligible to go on unemployment insurance benefits.

Mr. Doyle: We said that that would be worthy of study. That is all we said. We did not say it should definitely be done, that the bill should be changed to a family income test from an individual income test; just that it is an area that should be looked at. It may be more equitable. Any time you set up a level there is some arbitrariness attached to it. The bill says one and a half times. Suppose one said two times or two and a half times. Someone has to make the decision as to what the appropriate level is. There may be cases where a person earning one and a half times, working a complete year, is not really in that favourable economic condition. There might be

[Traduction]

du pays. Je ne sais pas si j'ai bien saisi la différence que vous avez établie entre l'aspect éducatif et l'aspect de récupération. Je crois que nous parlons de la récupération des prestations en vue de rétablir une certaine équité entre les chômeurs qui reçoivent des prestations et les personnes qui travaillent et gagnent autant qu'eux.

Le sénateur Langlois: Monsieur le président, j'estime que le paragraphe 5 de la page 3, intitulé «Remboursement de prestations», contient une clause conditionnelle très importante qui est ainsi libellée:

A condition que tout problème administratif puisse être résolu de façon satisfaisante . . .

Qu'entendez-vous par là?

M. Doyle: Nous pensons au mécanisme de remboursement et à son fonctionnement dans le cadre du régime de l'impôt sur le revenu. Nous pensons également au rapport qui existe entre ce régime et les prestations versées par la Commission. Il s'agit simplement des méthodes nécessaires pour appliquer ce système. Quand plus d'un ministère s'occupe de la même chose, il y a des difficultés assez graves à résoudre et il faut prévoir les mécanismes suffisamment de temps à l'avance qui permettront d'éviter les heurts.

Le sénateur Bosa: En d'autres termes, vous ne voulez pas que le shérif s'en occupe?

Le sénateur Langlois: Mais à votre avis il y a des difficultés à résoudre.

M. Doyle: Il se peut qu'on ait déjà trouvé la solution. Tout ce dont nous disposons c'est de ce projet de loi et je crois qu'il y a des discussions entre les représentants des ministères en cause pour établir les mesures à prendre.

Le sénateur Langlois: Il subsiste néanmoins un point d'interrogation dans votre esprit.

M. Doyle: Eh bien, dans la mesure où l'on peut apporter une solution, je remarque que cette disposition figure encore dans le projet de loi et qu'elle a été votée par le Comité de la Chambre hier soir. Je crois que les ministères en cause seront en mesure de trouver la solution aux problèmes pour mettre en œuvre cette disposition.

Le sénateur Bosa: La dernière partie du mémoire porte sur le revenu familial plutôt que sur le revenu individuel. Vous préconisez que le revenu total de la famille soit pris en considération avant d'accorder des prestations d'assurance-chômage à un membre de la famille.

M. Doyle: Nous avons dit que cela mériterait d'être étudié. C'est tout ce que nous avons dit. Nous n'avons pas dit qu'il faudrait absolument le faire et que le projet de loi devait être modifié pour passer du critère du revenu individuel à celui du revenu familial; il faudrait simplement étudier la question. Ce serait plus juste. Dès qu'on fixe un niveau, c'est toujours d'une façon un peu arbitraire. Le projet de loi préconise une fois et demi. Supposons que l'on dise deux fois ou deux fois et demi. Quelqu'un doit prendre la décision quant au niveau le plus indiqué. Il se peut qu'il existe des cas où le revenu d'une personne soit une fois et demi, en travaillant toute une année et